

L'usine de Windsor

L'usine Domtar de Windsor produit du papier d'affaires, du papier d'impression commerciale et du papier formulaire et enveloppe. Pour nous, la fibre du bois est plus qu'une simple matière première. Elle est d'abord et avant tout une ressource renouvelable. C'est pourquoi toutes les activités forestières gérées par Domtar sont certifiées ISO 14 001, FSC (Forest Stewardship Council) et SFI (Sustainable Forest Initiative) et toutes les usines de Domtar se conforment aux politiques forestière et environnementale de l'entreprise qui visent à favoriser le développement durable.

L'équipe de l'approvisionnement en fibres de l'usine de Windsor gère plus de 160 000 hectares de terrains privés en Estrie et en Beauce.

Votre opinion est importante pour nous

Nous vous invitons à visiter le site Internet de Domtar au www.domtar.com pour consulter le résumé de notre plan d'aménagement forestier et à nous soumettre vos questions ou vos commentaires via ce site ou à l'adresse électronique suivante : foresterie.windsor@domtar.com.

Pour plus d'information sur les matières résiduelles fertilisantes, nous vous invitons à consulter le site Internet du ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs au : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/mat_re/s/fertilisantes/index.htm

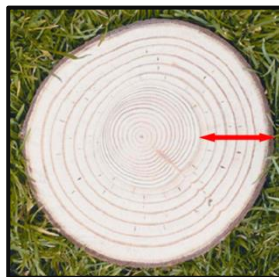
Personnes-ressources

Patrick Cartier, ing.f., Domtar
Coordonnateur, gestion foncière & sylviculture
Téléphone : 819 845-2771, poste 58658

Félix Brochu Marier, ing.f., Domtar
Superviseur, Opérations forestières
Téléphone : 819 845-2771, poste 58032

Des images qui en disent long...

Effet de la valorisation



L'espacement entre les anneaux de croissance de l'arbre illustre bien les effets bénéfiques de la valorisation. Un anneau représente un an de croissance, plus les anneaux sont espacés meilleure est la croissance.

Plantation Non-Fertilisée 2 ans



Plantation Fertilisée 2 ans



Service de l'approvisionnement en fibres

Pour vous informer

Plantation de peupliers hybrides et valorisation sylvicole de boues municipales



Usine de Windsor
Service d'approvisionnement en fibres
609, Rang 12, C.P. 1010
Windsor QC J1S 2L9

Version Avril 2017

Peuplier hybride chez Domtar

Notre intérêt pour les arbres à croissance rapide a débuté dans le milieu des années 90. En effet, notre besoin de diversifier nos sources d'approvisionnement a fait en sorte que des études de faisabilité furent entreprises à l'usine Domtar de Windsor pour y implanter un réseau de plantations de peupliers hybrides.

Au total, 5 % des propriétés de Domtar seront aménagées en plantation de peuplier hybride. Celles-ci combleront 3% des besoins de l'usine alors qu'actuellement, 100% des propriétés en combrent environ 15%.

Qu'est-ce que le peuplier hybride ? Pour obtenir un peuplier hybride, on combine diverses espèces de peupliers naturels qui présentent des caractéristiques avantageuses telles que la résistance aux maladies et aux climats rudes et une croissance rapide. Il importe de préciser qu'il ne s'agit pas d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Lorsque tout va bien, le peuplier hybride peut être récolté à partir de l'âge de 15 ans alors qu'il aura un diamètre équivalent à un peuplier naturel âgé de 40 à 45 ans. Le développement des hybrides est assuré par le ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec et la populiculture (la culture des peupliers) est appuyée par le Réseau Ligniculture Québec (RLQ) qui en fait la promotion et supporte la recherche et le développement des connaissances.

Domtar réalisera prochainement des travaux de valorisation sylvicole de boues municipales, de préparation de terrain et de reboisement sur ses propriétés. À ce propos, nous désirons vous informer des étapes de réalisation et ainsi répondre aux questions les plus souvent posées.

Étapes et échéancier des travaux

- 1. Valorisation sylvicole de boues municipales:** L'épandage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) comme les boues municipales favorise grandement la croissance du peuplier hybride. Les travaux sont sujets à l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques (MDDELCC).
Réalisation : été et automne
Durée : variable mais n'exède habituellement pas 4 semaines.
Lorsque nous fertilisons une plantation existante, les travaux s'arrêtent ici. La plupart du temps, nous fertilisons un terrain qui sera planté l'année suivante. Les étapes suivantes seront donc réalisées.
- 2. Préparation du sol pour la plantation :** Pour préparer la plantation, nous utiliserons une excavatrice qui renversera une parcelle de sol pour en faire un petit monticule sur lequel sera planté un peuplier. Cette façon de faire permet de réduire la compétition herbacée, d'ameublir le sol et d'améliorer le drainage autour du plant.
Réalisation : été et automne
Durée : variable mais n'exède habituellement pas 4 semaines.
- 3. Plantation :** Les plants seront mis en terre sur le dessus du monticule par des travailleurs sylvicoles de la région.
Réalisation : Printemps suivant
Durée : environ 2 semaines.
- 4. Suivi de la plantation :** Dans un contexte d'amélioration continue, nous installons chaque année, des dispositifs de suivi des plantations qui seront revisités périodiquement.

Valorisation sylvicole de MRF

La valorisation sylvicole consiste à épandre une matière résiduelle fertilisante (MRF) telle que, par exemple, des biosolides papetiers ou des boues municipales. Depuis 2009, Domtar a réalisé l'épandage de plus de 115 000 tonnes de biosolides

papetiers et 10 000 tonnes de boues municipales en Estrie et en Beauce. Par ailleurs, plusieurs agriculteurs utilisent des boues municipales pour fertiliser leurs cultures. Voici comment cette activité s'insère dans les 3 sphères du développement durable :

Environnemental : Selon le MDDELCC, la valorisation de MRF est la meilleure façon au point de vue environnemental de se départir du produit. On réduit ainsi l'émanation de gaz à effet de serre (GES) comparativement à l'enfouissement tout en favorisant la croissance des arbres qui eux fixent les GES: un double avantage. En respectant les critères du MDDELCC la valorisation sylvicole représente un risque négligeable pour l'environnement.

Économique : L'épandage de MRF représente une fertilisation très intéressante. Ce coût est inférieur au coût d'enfouissement.

Social : Socialement, nous sommes confrontés à devoir gérer ces produits. Que ce soit via les usines de filtration des eaux ou via nos fosses septiques, nous générons tous des MRF. La valorisation sylvicole s'insère dans une solution globale où d'ici 2020, l'enfouissement ou le brûlage des MRF pour élimination ne serait plus autorisé (orientation du MDDELCC).

Impacts sur la population

Les travaux se réaliseront en conformité avec la réglementation de la municipalité et les exigences du MDDELCC.

Plusieurs mesures seront également respectées afin d'assurer la protection des cours d'eau et les inconvénients pour les voisins. Ainsi, afin de minimiser les odeurs, une distance minimale de 75 mètres des maisons est à respecter. Aussitôt l'épandage terminé, les odeurs s'estompent en quelques jours. D'autres produits (cendres et boues de chaux) peuvent être épandus plus près, car ils ne causent pas d'odeurs.

Dans un horizon de 5 ans, la plantation aura évolué vers une jeune forêt.